

Du 1 août L'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt et le 1^{er}
jour du mois d'août nous soussigné Curé
N° 16 de l'église Saint-Sakernin de Broumest avons baptisé
Baptême de un enfant fil, légitime de Henri Vigouroux
et de Virginie Henriette Borie domiciliés à
Henriette Jeanne
Marie Vigouroux
de La Cadène
auquel ont été donnés les noms de Henriette
Jeanne Marie
Le parrain a été Jean Olivier pourproux pour Jean Vigouroux
paroisse de Broumest et la marraine Marie Gourdon
domiciliée à La Cadène paroisse de Broumest
qui ont signé avec nous

Virginie Curé
Jean Olivier Marie Jean

A. C. 23-12-44

Du 9 septembre L'an de Notre Seigneur, mil neuf cent vingt et le 9
jour du mois de septembre nous soussigné Curé
N° 17 de l'église Saint-Sakernin de Broumest avons baptisé
Baptême de un enfant fil, légitime de Léon Lidove
et de Albertine Maria Bouvier Eliza domiciliés à
Albert Lidove
de La Cadène
auquel ont été donnés les noms de Albert
Le parrain a été Louis Heran domicilié à La Cadène
paroisse de Broumest et la marraine Yvonne Bazetoux
domiciliée à La Cadène paroisse de Broumest
qui ont signé avec nous

Louis Heran
Yvonne Bazetoux
Virginie Curé

A. C. 25-2-47